

Description des services, des instruments financiers et des risques

Cette version de notre document Description des services, des instruments financiers et des risques s'applique à compter du 1er juillet 2026.

Section I

INFORMATIONS RELATIVES À ROBINHOOD EUROPE, UAB ET À SES SERVICES D'INVESTISSEMENT

1. Objet

La présente Description des services, des instruments financiers et des risques (ci-après le « **Document** ») expose des informations relatives à Robinhood Europe, UAB (« Robinhood », « **nous** », « **nos** » ou « **notre** ») ainsi qu'aux services d'investissement et services auxiliaires susceptibles d'être proposés à ses clients (ci-après le « Client », « vous », « **votre** » ou « **vous-même** »).

Le présent Document a pour objet de fournir des informations et des avertissements concernant les risques associés aux instruments financiers que vous pouvez acheter, vendre ou négocier par notre intermédiaire. Le risque s'entend comme l'impossibilité d'atteindre un rendement attendu sur le capital investi et/ou la perte du capital investi, pouvant résulter de diverses causes liées aux instruments financiers, aux marchés ou aux émetteurs de ces instruments. Ces risques ne peuvent pas toujours être anticipés et, par conséquent, les déclarations figurant dans le présent Document ne peuvent être considérées comme exhaustives. Nous avons indiqué, en termes généraux, les risques les plus courants liés aux transactions sur instruments financiers. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de divulguer ou d'expliquer l'ensemble des risques inhérents auxquels vous pourriez être exposé dans le cadre de l'utilisation de nos services d'investissement, actuellement ou à l'avenir.

La présente description n'a pas pour objet de fournir des informations sur l'ensemble des risques susceptibles de survenir dans le cadre de la prestation de services portant sur des instruments financiers, mais de vous fournir des informations vous permettant de comprendre la nature de ces risques lors de la prise de décisions d'investissement. Nous vous recommandons de lire attentivement les informations complémentaires relatives à l'instrument financier ou au service avant de prendre une décision concernant un service d'investissement ou une transaction particulière.

Les déclarations figurant dans la présente description ne constituent pas un conseil en investissement de notre part et ne doivent pas être interprétées comme une recommandation. Les descriptions contenues dans le présent Document ne sauraient se substituer à la diligence raisonnable propre du Client concernant le produit spécifique.

Le présent Document est destiné aux clients de détail, tels que définis dans la loi sur les marchés d'instruments financiers de la République de Lituanie transposant les dispositions de la directive 2014/65/UE (« **LMFI** »). La définition des clients de détail au sens de la LMFI couvre à la fois les personnes physiques (« particuliers ») et les personnes morales (« entreprises »). À ce jour, nous proposons nos services d'investissement uniquement aux personnes physiques.

2. Informations nous concernant

Nom	Robinhood Europe, UAB
Numéro d'immatriculation	306377915
Adresse	Vilniaus g. 33-201, LT-01402 Vilnius, Lituanie
Site Web	https://robinhood.com/eu/en/
Autorité de surveillance	Bank of Lithuania Gedimino pr. 6, LT-01103 Vilnius, Lituanie Téléphone : +370 5 251 2763 (appels internationaux) +370 800 50 500 (appels nationaux), E-mail : info@lb.lt ; Site Web : www.lb.lt
Autorisations réglementaires	Pour plus d'informations sur les autorisations réglementaires de Robinhood Europe, UAB, veuillez consulter le registre des licences de la Bank of Lithuania (BoL) disponible ici .

3. Services d'investissement et services auxiliaires que nous sommes autorisés à fournir

Nous fournissons les services d'investissement et services auxiliaires suivants conformément à la LMFI :

Services d'investissement

- Réception et transmission d'ordres ;
- Exécution d'ordres pour le compte de clients ;
- Négociation pour compte propre.

Services auxiliaires

- Conservation et administration d'instruments financiers pour le compte de clients ; et

- services de change de devises lorsqu'ils sont liés à la fourniture de services d'investissement.

Vous devez ouvrir un compte auprès de Robinhood afin d'accéder aux services décrits. Tous les fonds des clients sont conservés sur un compte de fonds de clients auprès d'un établissement de crédit agréé dans l'Union européenne.

4. Classification des clients

Conformément à la réglementation applicable, vous serez classé en tant que client de détail. Ce statut a un impact direct sur votre niveau de protection en matière d'investissement. Le statut de client de détail vous garantit le niveau de protection le plus élevé.

Parmi les principales mesures de protection dont bénéficient les clients de détail figurent des contrôles renforcés du caractère approprié, visant à s'assurer que le client investit dans des produits d'investissement conformes à ses objectifs d'investissement, à sa tolérance au risque, à sa capacité financière, à son expérience et à ses connaissances.

5. Évaluation du caractère approprié

Afin d'investir dans les produits d'investissement complexes proposés par Robinhood, vous devez remplir un questionnaire du caractère approprié. Nous sommes tenus de déterminer si votre expertise, votre expérience et vos connaissances sont suffisantes pour vous permettre de prendre de telles décisions d'investissement.

Il est important que vous nous fournissiez des informations à jour, exactes et complètes afin de nous permettre de procéder à ces évaluations du caractère approprié, lesquelles nous permettent d'agir dans votre intérêt lors de la fourniture des services concernés.

Nous pouvons, à l'occasion, vous fournir des informations factuelles sur les produits d'investissement à des fins pédagogiques. Toutefois, ces informations ne constituent pas et ne doivent pas être interprétées comme un conseil en investissement. Il vous appartient de décider de soumettre ou non des ordres, et vos décisions d'investissement relèvent de votre seule responsabilité.

Nous nous réservons le droit de ne pas fournir à nos clients des services d'investissement ou des services auxiliaires, à notre entière discrétion, sans avoir à en justifier les raisons.

6. Transactions sur instruments financiers

Les transactions sur instruments financiers peuvent être réalisées sous différentes formes, par exemple sur une plateforme de trading organisée, une plateforme de trading multilatérale, ou de gré à gré.

Avant de conclure le contrat des services d'investissement concernés, vous devez consulter le résumé de la Politique d'exécution des ordres disponible [ici](#), qui décrit les lieux d'exécution ainsi que d'autres informations essentielles relatives aux transactions sur instruments financiers.

7. Fiscalité

Les revenus issus des services d'investissement et des services auxiliaires peuvent être soumis à l'imposition conformément à la législation de la République de Lituanie et/ou de tout autre pays dans lequel vous êtes résident fiscal.

Vous devez noter que nous-mêmes ou un tiers pouvons être tenus, en vertu de la loi, d'effectuer une retenue à la source sur les sommes qui vous sont versées. Nous pouvons également être amenés à convertir les fonds destinés au paiement des impôts dans la devise officielle du pays procédant à l'imposition, au taux de change en vigueur fourni par un prestataire de services de change sélectionné par Robinhood à sa seule discrétion. Cette retenue à la source ne crée aucune obligation pour nous de vous rembourser les montants ainsi retenus.

Des impôts peuvent également être retenus par une autorité financière étrangère conformément aux procédures prévues par la législation étrangère applicable.

Nous ne fournissons pas de conseils fiscaux, financiers, juridiques ou réglementaires. Vous devez évaluer de manière indépendante l'ensemble des circonstances liées à l'imposition de vos investissements ou des revenus qui en découlent, même si nous avons mentionné certains aspects fiscaux dans les informations qui vous sont fournies. Vous devriez solliciter un conseil indépendant si vous avez des questions à cet égard.

8. Frais

L'ensemble des frais applicables aux services est précisé dans les informations relatives aux coûts communiquées ex ante ainsi que dans notre grille tarifaire disponible [ici](#), et nous vous facturerons conformément à ces documents.

9. Communication avec vous

- A. Sauf accord contraire, la langue utilisée pour communiquer avec vous sera l'anglais. Le présent Document, le résumé de la Politique d'exécution des ordres ainsi que d'autres documents pertinents sont disponibles sur notre site Web [ici](#).
- B. Les modalités de communication avec vous sont décrites dans l'Accord client, disponible [ici](#).
- C. Nous vous fournirons des informations relatives à vos exécutions, transactions et ordres conformément à l'Accord client.
- D. Nous pouvons vous fournir des informations contraignantes provenant de tiers dans leur langue d'origine.

10. Prévention des conflits d'intérêts

- A. Nous mettons en œuvre toutes les mesures raisonnables pour identifier et prévenir les conflits d'intérêts susceptibles de survenir entre nous, y compris nos employés, et vous, dans le cadre de la prestation de services d'investissement.
- B. Un résumé de notre Politique relative aux conflits d'intérêts est disponible [ici](#).

11. Système d'indemnisation des investisseurs

- A. Nous bénéficions d'un système d'indemnisation des investisseurs conformément à la loi lituanienne relative à l'assurance des dépôts et des engagements envers les investisseurs. Le Fonds d'indemnisation des investisseurs est géré par Deposit and Investment Insurance, une société d'État lituanienne, conformément à ladite loi. Vous bénéficiez d'une couverture pouvant atteindre 22 000 € en cas de survenance d'un événement garanti.
- B. Des informations relatives au système d'indemnisation des investisseurs sont disponibles [ici](#).

Section II

DESCRIPTION DES SERVICES DE CONSERVATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET DES FONDS ET DES RISQUES ASSOCIÉS

1. Dérivés sur actions américaines

Nous assurons la conservation en toute sécurité des Dérivés sur actions américaines (également appelés Actions Tokenisées) pour votre compte en conservant des comptes individuels, consignants avec précision vos avoirs et garantissant une ségrégation complète des actifs par rapport aux autres clients et à nos avoirs propres. Les clients conservent la pleine propriété effective des dérivés sur actions américaines détenues sur leurs comptes respectifs, et vous avez un accès direct à votre compte via l'application ou le site Web de Robinhood. Nous ne disposons d'aucun droit d'utilisation des produits dérivés sur actions américaines vous appartenant, sauf avec votre consentement exprès. Nous ne transférons pas la conservation des produits dérivés sur actions américaines détenues pour le compte des clients à des tiers.

2. Contrats à terme perpétuels

Les contrats à terme perpétuels des clients, couvrant une gamme de produits de type *perpetual swap* portant sur différents types d'actifs sous-jacents, tels que des actions individuelles, des fonds négociés en bourse, des instruments de change (forex), des matières premières, des crypto-actifs, ainsi que d'autres actifs ou indices (également désignés comme les

« Perpetuals »), sont conservés auprès de Bitstamp finančne storitve d. o. o. (« Bitstamp »), une entreprise d'investissement au sens de MiFID II autorisée par l'ATVP (Agence du marché des valeurs mobilières) en Slovénie. Les contrats à terme perpétuels sont conservés sur un compte omnibus ouvert au nom de Robinhood auprès de Bitstamp. Vous pourrez exercer tous les droits liés à vos instruments financiers uniquement par notre intermédiaire. Nous ne disposons d'aucun droit d'utilisation des contrats à terme perpétuels vous appartenant, sauf avec votre consentement exprès. Nous veillons à ce que les contrats à terme perpétuels conservés pour le compte des clients soient correctement enregistrés dans nos livres et registres, avec une ségrégation claire par rapport à nos propres actifs.

3. Fonds des clients

Les fonds des clients sont séparés de nos propres fonds et conservés sur des comptes appelés « comptes de fonds de clients », ouverts auprès d'établissements de crédit agréés conformément aux exigences de la LMFI. Vos fonds peuvent être regroupés avec ceux d'autres clients sur un compte de fonds de clients.

Bien que nous ayons fait preuve de toute la diligence, du soin et de la compétence requis dans la sélection de l'établissement de crédit, nous ne saurions être tenus responsables des pertes que vous pourriez subir du fait d'un acte ou d'une omission de cet établissement en lien avec les fonds des clients.

4. Risques potentiels liés à la conservation de vos actifs

Vous devez être conscient que la conservation de vos actifs comporte des risques.

Risque	Description
Risque opérationnel	Vous pouvez subir des pertes en cas de défaillances techniques affectant les systèmes du dépositaire.
Risque lié au dépositaire	Bien que la réglementation impose la ségrégation des actifs des clients et des actifs propres du dépositaire, en cas de faillite de celui-ci, vous pourriez perdre définitivement votre investissement en cas d'insuffisance de ségrégation. En outre, les fonds détenus sur des comptes de fonds de clients sont protégés contre les créanciers du dépositaire, mais peuvent ne pas être protégés contre les créanciers de l'établissement de crédit en cas d'insolvabilité de celui-ci.
Risque juridique	En cas d'évolution défavorable de la législation, vous pourriez subir une perte.

Risque d'indisponibilité de l'information	Dans la mesure où nous faisons appel, dans certains cas, à des tiers, il se peut que vous ne disposiez pas en permanence d'un accès complet aux informations relatives à vos instruments financiers.
--	--

Section III

INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUX RISQUES ASSOCIÉS

Partie 1. Introduction générale aux risques

1.1. Vous devez tenir compte du fait que l'investissement dans des instruments financiers vous expose à différents risques susceptibles de diminuer la valeur de votre investissement. Le risque s'entend comme la possibilité de subir une perte lors d'un investissement.

1.2. La valeur des instruments financiers peut diminuer ou augmenter. Il existe donc un risque que le rendement des instruments financiers soit négatif et entraîne une perte financière pour vous. Le risque de perte peut varier d'un instrument financier à un autre. Vous devez également garder à l'esprit que les performances passées des instruments financiers ne garantissent pas les résultats futurs et que vous pouvez perdre la totalité du montant investi.

1.3. Avant d'effectuer une transaction sur un instrument financier, vous devez procéder à une évaluation indépendante des caractéristiques et des risques associés à l'instrument financier sélectionné, au regard de votre situation financière, de votre expérience en matière de transactions sur instruments financiers, de votre tolérance au risque, de vos objectifs d'investissement et de votre horizon d'investissement.

1.4. Il vous appartient de comprendre tous les risques liés aux instruments financiers concernés, car une baisse de la valeur de votre investissement peut entraîner des pertes.

1.5. Lors d'un investissement dans des instruments financiers, vous devez :

1.5.1. Examiner attentivement le résumé de la Politique d'exécution des ordres, disponible [ici](#), et évaluer votre capacité à accepter les conditions prévues dans le Contrat client ;

1.5.2. Évaluer attentivement les risques liés aux transactions décrits dans le présent document, en particulier les risques inhérents aux transactions sur instruments financiers que vous envisagez de réaliser ;

1.5.3. Prêter attention aux obligations attachées aux instruments concernés et déterminer si vous êtes disposé et en mesure de vous y conformer ; et

1.5.4. Examiner attentivement les informations figurant dans les confirmations d'ordres reçues de notre part et suivre de manière indépendante l'état de vos ordres.

1.6. Type de risques :

Type de risque	Description
Risque de marché	La valeur des instruments financiers évolue au fil du temps en fonction de l'offre et de la demande. En outre, la valeur de marché d'un instrument financier fondée sur des données provenant d'une source donnée peut ne pas refléter nécessairement sa valeur réelle.
Risque politique	Les décisions politiques prises par les gouvernements et les autorités administratives peuvent avoir un impact négatif sur les acteurs du marché. En conséquence, les émetteurs peuvent ne pas être en mesure de remplir certaines obligations, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur des instruments financiers concernés. De tels scénarios incluent notamment les embargos commerciaux, les hausses de taux d'intérêt ou toute autre décision affectant l'environnement social, économique et juridique.
Risque réglementaire	Il existe un risque que la Lituanie ou les pays dont vous utilisez les marchés de capitaux connaissent une évolution défavorable de la réglementation, notamment en matière fiscale ou en ce qui concerne les restrictions relatives aux flux de capitaux avec des pays étrangers, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité et la valeur des investissements sur les marchés de capitaux.
Risque de change	Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent entraîner une diminution des rendements ou des pertes.
Risque de marché	Vous pouvez subir des pertes si le marché sur lequel vous avez investi enregistre de mauvaises performances. Cette sous-performance peut être liée à un environnement macroéconomique ou microéconomique instable, à une instabilité des marchés boursiers ou des plateformes de trading de crypto-actifs, ou à de faibles performances financières dans les pays, régions ou secteurs concernés.
Risque de liquidité	Une liquidité insuffisante du marché peut entraver votre capacité à vendre ou à acheter des instruments financiers à un prix qui vous est favorable. En conséquence, vous pourriez obtenir des rendements plus faibles ou subir des pertes.

Risque de prix	Vous pouvez subir des pertes en raison de fluctuations défavorables des prix de vos investissements.
Risque lié aux systèmes et aux opérations	Il existe un risque de perte en cas d'insuffisance ou de défaillance des processus internes ou des systèmes d'une entreprise, ou en cas de faute commise par ses employés.
Risque lié à l'émetteur	Si l'émetteur d'un instrument financier rencontre des difficultés financières ou de liquidité, enregistre de mauvaises performances ou fait face à d'autres difficultés de nature similaire, cela peut avoir un impact négatif sur l'instrument financier ou sur sa capacité à honorer ses engagements envers les investisseurs.
Risque d'indisponibilité de l'information	Il peut vous être impossible d'obtenir des informations complètes et fiables sur l'ensemble des instruments financiers, ou l'obtention à ces informations peut s'avérer difficile. Dans de telles situations, vous pourriez ne pas être en mesure de prendre des décisions d'investissement appropriées.
Risque de crédit	Il existe un risque que l'émetteur d'un instrument financier ou une contrepartie ne respecte pas ses obligations.
Risque d'inflation	Il existe un risque que le rendement réel d'un investissement soit inférieur à celui attendu, ce qui signifie que le pouvoir d'achat des sommes perçues lors du retrait (encaissement) peut être inférieur à celui anticipé.

Partie 2. Heures de négociation étendues

2.1. Vous pouvez être exposé à de nouveaux risques ou être exposé de manière accrue aux risques mentionnés ci-dessus si vous effectuez des opérations pendant les heures de négociations étendues. Dans ce contexte, les opérations effectuées pendant les heures de négociation étendues ont lieu en dehors des horaires habituels, qui s'étendent généralement de 9 h 30 à 16 h 00 (heure de l'Est).

2.2. Vous devez être conscient des principaux risques suivants :

Type de risque	Description
Risque de liquidité	Les opérations sur les actions ou les produits négociés en bourse (« ETP ») sous-jacents aux produits dérivés sur actions américaines pendant les heures de négociation étendues impliquent un nombre plus restreint de participants au marché, ce qui peut entraîner un nombre plus faible d'ordres sur le marché et d'ordres exécutables sur ces actions ou ETP par rapport aux horaires habituels. Cela peut rendre plus difficile l'achat ou la vente de produits dérivés sur actions américaines au prix souhaité.

Risque lié aux annonces d'information	oLes émetteurs publient souvent des informations importantes en dehors des heures de négociation habituelles afin de limiter leur impact sur le prix de leurs instruments financiers. Ces annonces peuvent intervenir pendant les heures de négociation étendues et entraîner des variations rapides des prix, susceptibles de vous exposer à des pertes.
Risque de volatilité	Les fluctuations du prix des instruments financiers sont désignées par le terme de volatilité. La volatilité des actions ou des ETP sous-jacents aux produits dérivés sur actions américaines pendant les heures de négociation étendue est généralement plus élevée, ce qui peut entraîner une exécution partielle des ordres et une exposition à des prix défavorables.
Risque d'écarts de prix accrus	Une volatilité élevée associée à une faible liquidité peut entraîner une augmentation de l'écart entre les prix de vente et d'achat (« spread ») des actions ou ETP sous-jacents aux produits dérivés sur actions américaines, ce qui peut affecter la rentabilité de vos opérations et entraîner des pertes plus importantes.
Risque de discontinuité des prix	Le prix de l'action ou de l'ETP sous-jacent à un produit dérivé sur actions américaines peut connaître des variations soudaines sans transactions intermédiaires, phénomène appelé « price gapping ». Cela peut survenir à la suite d'annonces inattendues, d'événements ou d'activités de marché inhabituelles, et entraîner des pertes si vous effectuez des opérations à un prix défavorable.
Risque de désynchronisation des marchés	Les systèmes de négociation en horaires prolongés ne sont pas interconnectés, ce qui signifie que le prix d'un instrument financier affiché sur un système peut différer de celui du même instrument sur un autre système fonctionnant simultanément. Ces écarts peuvent vous conduire à effectuer des opérations à un prix moins favorable que prévu.
Risque d'incertitude des prix	Les prix de certaines actions et de certains ETP (et par conséquent, des produits dérivés sur actions américaines qui en dépendent) négociés pendant les heures de négociation étendues peuvent ne pas refléter les cours de ces actions et ETP (et des produits dérivés sur actions américaines qui en découlent) pendant les heures de négociation normales, y compris à la clôture de la séance de négociation normale ou à l'ouverture de la séance de négociation normale le jour ouvrable suivant.

2.3 Afin de protéger les clients contre d'importantes variations de prix des produits dérivés sur actions américaines, nous encadrons les ordres au moyen d'ordres à cours limité fixés à un niveau pouvant aller jusqu'à 0,5 % au-dessus ou au-dessous du dernier prix d'exécution communiqué

pour l'actif sous-jacent sur une place de négociation Nasdaq (c'est-à-dire le Nasdaq Stock Market, Nasdaq OMX BX ou Nasdaq OMX PHLX), ainsi qu'à 0,5 % au-dessus ou au-dessous du taux de change FX coté. Il est toutefois important de noter qu'il n'est pas possible d'éliminer totalement l'ensemble des risques liés aux opérations. Si l'un des risques mentionnés ci-dessus dépasse votre tolérance au risque, vous ne devriez pas passer d'ordres pendant les heures de négociation étendue.

Partie 3. Risques liés aux opérations sur instruments financiers de gré à gré (OTC)

Lorsque vous soumettez des ordres sur des instruments financiers négociés en dehors d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociation ou d'un système organisé de négociation (également appelés opérations de gré à gré ou « **OTC** »), ou lorsque ces instruments sont autrement indexés sur un actif sous-jacent négocié de gré à gré, vous effectuez et/ou êtes exposé à des transactions conclues directement entre parties, en dehors des plateformes de trading. À ce titre, les opérations de gré à gré, ou l'exposition à ces opérations via un instrument dérivé, comportent les risques inhérents suivants :

Type de risque	Description
Risque de liquidité	Le risque de liquidité correspond à la capacité à acheter ou à vendre rapidement un instrument financier sans en affecter le prix. Les instruments négociés de gré à gré peuvent présenter une liquidité plus faible que ceux négociés sur des plateformes établies. Cela peut rendre plus difficile la recherche d'un acheteur ou d'un vendeur sans subir des variations de prix importantes, pouvant entraîner des pertes plus élevées.
Risque de volatilité	La volatilité mesure la fréquence et l'ampleur des variations du prix d'un instrument financier. Les instruments financiers négociés de gré à gré sont souvent exposés à une volatilité plus élevée en raison d'une surveillance réglementaire plus limitée, d'un nombre plus restreint de participants au marché et d'une liquidité plus faible. Une volatilité élevée accroît le risque de pertes imprévues.
Risque de contrepartie	Lorsque vous passez des ordres sur des instruments financiers négociés de gré à gré, vous dépendez de la solvabilité et de la capacité d'exécution de la contrepartie (l'autre partie à la transaction), et non d'une plateforme de trading. Il existe un risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations, notamment en cas de défaut de paiement ou de non-livraison de l'instrument financier conformément aux conditions convenues.

Risque d'asymétrie d'information Risque	Les instruments financiers négociés de gré à gré peuvent présenter un niveau de transparence inférieur à celui des instruments financiers cotés sur des plateformes de trading, ce qui peut entraîner une asymétrie d'information entre les participants au marché. Ce déséquilibre d'information peut conférer un avantage à une partie par rapport à l'autre et accroître le risque d'exécutions à des conditions défavorables ou d'exposition à des informations trompeuses ou incomplètes.
--	--

Partie 4. Risques liés aux instruments financiers concernés

La description des risques ci-dessous ne tient pas compte de votre horizon d'investissement ni de vos objectifs d'investissement. Veuillez garder à l'esprit que :

- vous supportez le risque d'investissement pendant toute la durée de vie de l'instrument financier ;
- lors de la réalisation d'opérations sur instruments financiers, vous devez lire attentivement les confirmations d'opération et nous informer sans délai de toute erreur éventuelle ;
- vous devez suivre en permanence l'évolution de la valeur et des positions de vos investissements ;
- le cas échéant, vous devez envisager de prendre des mesures appropriées afin de limiter les pertes liées à vos investissements ; et
- vous devez prendre connaissance des documents établis par le fabricant de l'instrument financier, tels que les documents d'informations clés et toute autre information importante.

4.1. Produits dérivés sur actions américaines tokenisées

Qu'est-ce qu'une action ?

Une action (également appelée « stock » ou « share ») est un instrument financier qui confère à son détenteur une participation au capital d'une société.

Qu'est-ce qu'un ETF ?

Un ETF est un fonds d'investissement qui détient un ensemble d'actifs tels que des actions, des obligations ou des matières premières, et qui est négocié en bourse, à l'instar des actions individuelles (avec les titres de créances négociés en bourse, ils sont regroupés sous le terme de « fonds cotés sur indice » ou « ETP »).

Qu'est-ce qu'un contrat dérivé ?

Un contrat dérivé est un accord financier entre deux parties dont la valeur repose (ou est « dérivée ») du prix d'un autre actif — tel qu'une action, une obligation, une matière première, une devise, un taux d'intérêt ou encore un indice de marché. Au lieu de détenir directement l'actif sous-jacent, vous prenez position sur l'évolution de son prix.

Dans le cas d'un instrument dérivé sur actions américaines, le contrat dérivé repose sur la valeur de son actif sous-jacent, qui est une action américaine ou un ETP. Ces contrats imposent à Robinhood, en tant que contrepartie, de verser des paiements aux clients en fonction de la performance des actions américaines ou des ETP sous-jacents. Si la valeur de l'action ou de l'ETP augmente entre l'ouverture et la clôture du contrat, Robinhood verse au client le gain correspondant. À l'inverse, si la valeur de l'action ou de l'ETP diminue, Robinhood conserve la différence. Les contrats dérivés sont ajustés et les tokens sont recalibrés en cas de fractionnement d'actions (stock split) ou de rachat d'actions.

Quelle est la différence entre une action / un ETP et un contrat dérivé sur action / ETP ?

Les clients disposent de certains droits contractuels en vertu des conditions du contrat dérivé sur actions américaines, mais ne disposent pas de droits de propriété sur l'action ou l'ETP lui-même. Bien que le client ait, en vertu du contrat dérivé, le droit de percevoir la différence entre le prix d'achat du contrat dérivé et le cours de l'action ou de l'ETP au moment de la clôture du contrat, ainsi que les éventuels dividendes accumulés, il ne bénéficie pas des droits dont il disposerait en tant que propriétaire direct de l'action ou de l'ETP. Par exemple, la détention d'actions d'une société confère généralement un droit de vote lors de l'assemblée générale de l'émetteur, alors que l'acquéreur d'un instrument dérivé sur actions américaines fondé sur ces actions n'en bénéficie pas.

Si un émetteur réalise des bénéfices, il peut décider de verser des dividendes à ses actionnaires sous forme de liquidités. Par l'intermédiaire des instruments dérivés sur actions américaines, les clients ont droit à des montants équivalents aux dividendes. Il convient toutefois de noter que les dividendes ne sont pas garantis. Le versement de dividendes relève entièrement de la discrétion de l'émetteur.

Les instruments dérivés sur actions américaines font uniquement l'objet d'un règlement en espèces, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas être convertis en actions ou en ETP sous-jacents.

Qu'est-ce que la tokenisation ?

Lorsqu'un nouveau contrat de Dérivés sur actions américaines est conclu, Robinhood émet simultanément (*mint*) un nouveau token fongible sur une blockchain. Ce token représente les droits de propriété que vous détenez sur le Dérivé sur actions américaines. Le token n'est ni transférable ni cessible. Lorsque le contrat est clôturé, Robinhood procède à la destruction (*burn*) du contrat d'instrument dérivé tokenisé sur la blockchain. La blockchain est mise à jour en temps réel, et le token devient alors invalide et ne peut plus être détenu dans un portefeuille ni utilisé dans une quelconque transaction sur la blockchain.

Risques inhérents aux dérivés sur actions américaines

Lors d'un investissement dans des produits dérivés sur actions américaines, il est possible que la valeur de l'investissement n'évolue pas comme prévu, voire que la totalité du capital investi soit perdue. Dans la mesure où les produits dérivés sur actions américaines reposent sur des actions américaines ou des ETP en tant qu'actifs sous-jacents, les risques inhérents au marché actions américain leur sont également applicables.

Plusieurs facteurs influencent la performance des actions et des ETP. Par exemple, le potentiel de croissance de l'émetteur, la solidité de son bilan, le cadre concurrentiel et tout changement propre à la société (par exemple, l'ouverture d'une nouvelle succursale) sont des facteurs microéconomiques. Les événements ayant une portée plus sectorielle ou globale, tels que les hausses de taux d'intérêt, les catastrophes naturelles ou une récession mondiale, sont appelés facteurs macroéconomiques. Vous devez prendre en compte ces deux types de facteurs. Par conséquent, toute personne investissant dans des produits dérivés sur actions américaines devrait, au minimum, suivre l'évolution de l'entreprise concernée, des marchés financiers ainsi que de l'actualité économique générale.

La variation de la valeur des actions peut être importante. Une méthode largement répandue pour réduire le risque lié à une entreprise consiste à recourir à la diversification du portefeuille, c'est-à-dire à répartir le risque, par exemple en s'exposant à un portefeuille composé d'actions issues de différents secteurs, pays et régions. Toutefois, la diversification ne permet pas nécessairement d'atténuer les risques de marché généraux, qui peuvent entraîner de fortes fluctuations des prix des actions pour des raisons non directement liées aux résultats économiques des émetteurs (par exemple, une récession mondiale ou des crises de liquidité).

Lors de l'achat d'actions d'une société étrangère, vous devez également prendre en compte les risques politiques, économiques et juridiques, ainsi que les fluctuations potentielles des taux de change (voir l'introduction générale sur les risques ci-dessus).

Les produits dérivés sur actions américaines sont considérés comme des instruments financiers complexes. Ces produits dérivés ne sont pas négociés sur un marché réglementé ni sur un système multilatéral de négociation. En outre, bien que Robinhood couvre ses engagements en acquérant, pour son propre compte, des actions américaines ou des ETP à hauteur de 1:1 par rapport aux produits dérivés sur actions américaines qu'elle émet, les clients doivent être conscients du risque de contrepartie inhérent à ces produits et évaluer la solvabilité de Robinhood avant de conclure une opération.

Coûts directs et frais associés aux transactions

La réalisation d'opérations sur instruments financiers peut entraîner des coûts. Pour plus de détails, veuillez consulter notre grille tarifaire [ici](#). Les principaux coûts directs liés aux produits dérivés sur actions américaines sont les suivants :

- le prix d'acquisition des produits dérivés sur actions américaines ;
- si les achats sont effectués, ou si le produit des ventes est versé, dans une devise autre que le dollar américain, des frais de change seront prélevés sur la base du taux de change en vigueur déterminé par un prestataire tiers de services de change.

4.2. Contrats à terme perpétuels

Que sont les contrats à terme perpétuels sur les futures (ou « Perps ») ?

Les contrats à terme sont un type de contrat dérivé qui crée une obligation entre un acheteur et un vendeur pour la vente d'un actif à une date déterminée dans le futur, à un prix fixé à l'avance, indépendamment de la valeur de marché de cet actif à cette date. Un contrat à terme perpétuel sur les futures, ou « Perp », est un type de contrat à terme sans date d'échéance. En l'absence de date d'échéance, il n'y a pas de livraison physique de l'actif sous-jacent, de sorte que ces **contrats à terme perpétuels sur les futures** ont pour seul objectif de spéculer sur l'évolution du prix d'un actif. Ces contrats permettent de prendre position sur une baisse du prix futur par rapport au prix actuel (position courte) ou sur une hausse du prix futur par rapport au prix actuel (position longue).

Quels types de contrats à terme perpétuels sur les futures (ou « Perps ») sont proposés par Robinhood ?

Robinhood propose une gamme de contrats à terme perpétuels sur les futures portant sur différents types d'actifs sous-jacents, tels que des actions individuelles, des fonds négociés en bourse, des instruments de change (forex), des matières premières, des crypto-actifs ainsi que d'autres actifs ou indices. Les contrats à terme perpétuels proposés par Robinhood se réfèrent aux actifs sous-jacents identifiés dans le document d'informations clés disponible [ici](#).

Risques inhérents aux contrats à terme perpétuels sur les futures.

En raison de leur complexité, les contrats à terme perpétuels ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les investisseurs qui négocient des contrats à terme perpétuels peuvent perdre la totalité des fonds investis. Outre les risques généraux identifiés ci-dessus, les risques inhérents aux contrats à terme perpétuels comprennent notamment les suivants :

Type de risque	Description
Effet de levier	Les contrats à terme perpétuels sont des instruments financiers dérivés pouvant présenter un niveau de risque élevé, car ils impliquent souvent un effet de levier. En conséquence, une faible variation du prix de l'instrument sous-jacent peut entraîner une variation beaucoup plus importante, à la hausse comme à la baisse, du prix du dérivé ou de la valeur de la position ouverte de l'investisseur. Si la position de l'investisseur est opposée à l'évolution du marché, cela peut entraîner des pertes significatives. En fonction de l'ampleur des pertes potentielles, les investisseurs peuvent être tenus d'apporter des fonds supplémentaires à titre de garantie ou de réduire leurs positions ouvertes. En cas de perte, si

	les investisseurs ne fournissent pas de fonds supplémentaires à titre de garantie, les fonds qu'ils ont affectés en garantie peuvent être utilisés pour couvrir les pertes. Ce risque s'applique à tous les contrats à terme perpétuels, quel que soit le type d'actif sous-jacent auquel ils se réfèrent, y compris les actions, les ETF, les instruments de change, les matières premières, les crypto-actifs et les indices.
Risque de fluctuations de marché	Le prix des instruments dérivés dépend des mouvements de marché et du prix de l'instrument sous-jacent. Les fluctuations du marché du sous-jacent peuvent entraîner des variations imprévisibles de la valeur du dérivé, susceptibles de provoquer des pertes. Pour les actifs sous-jacents négociés uniquement pendant des horaires de négociation spécifiques (par exemple, les actions ou les ETF), des mouvements de prix peuvent survenir en dehors de ces horaires et se refléter dans le prix du contrat à terme perpétuel lors de la réouverture du marché sous-jacent, ce qui peut entraîner des variations soudaines de prix.
Risque d'augmentation de la marge requise	Dans le cas des instruments dérivés, il n'est pas nécessaire de déposer la totalité de la valeur de la transaction avant l'achat. Il suffit de maintenir un certain montant sur le compte sur marge. Si le prix de l'instrument sous-jacent évolue de manière significative, un appel de marge supplémentaire peut être exigé afin de maintenir la position ouverte. À défaut de fournir cette marge supplémentaire, la position peut être liquidée, entraînant des pertes pour l'investisseur. Ces évolutions peuvent intervenir rapidement sur l'ensemble des classes d'actifs, y compris lorsque le marché sous-jacent est fermé alors que le contrat à terme perpétuel continue d'être négocié.
Risque de liquidité	Si le prix de l'instrument sous-jacent évolue dans un sens opposé à celui de la position de l'investisseur, la position peut être liquidée. Dans ce cas, l'investisseur peut subir des pertes. En cas de liquidation, l'investisseur peut perdre tout ou partie des actifs affectés en garantie. L'investisseur n'est pas responsable des pertes au-delà de la valeur des actifs affectés en garantie. Ces pertes sont prises en charge par d'autres investisseurs dans le cadre d'un mécanisme appelé « socialisation des pertes ». Dans certaines conditions de marché, notamment en raison d'une forte volatilité et d'un risque d'illiquidité sur le marché des dérivés, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de clôturer une position au-dessus du niveau de liquidation. Par exemple, en cas de liquidité insuffisante sur le marché ou de problèmes techniques

	affectant les ordres que les investisseurs tentent de passer, il peut être impossible de gérer efficacement le risque des positions. Le recours à des ordres conditionnels, tels que les ordres dits « stop-limit », ne garantit pas nécessairement la limitation des pertes au niveau souhaité, ces ordres n'étant pas garantis et les conditions de marché pouvant empêcher leur exécution. Ce risque peut être accru pour les contrats à terme perpétuels portant sur des actifs sous-jacents dont les horaires de négociation sont limités, en raison d'éventuels écarts de prix entre les sessions de négociation.
Socialisation des pertes	Les investisseurs réalisant des gains peuvent voir une partie de leurs profits prélevée et redistribuée aux investisseurs enregistrant des pertes, conformément aux règles du MTF. Ce mécanisme peut intervenir lors de règlements périodiques, effectués plusieurs fois par jour. Avant un règlement périodique, l'ensemble des profits depuis le dernier règlement périodique est considéré comme non réglé, même s'il a déjà été réalisé.
Risque lié aux indices	Le prix d'un instrument dérivé négocié sur une plateforme de trading de dérivés peut être lié à un prix d'indice utilisé comme référence pour le prix de l'instrument sous-jacent. Cet indice est fourni par un prestataire de données externes utilisant des données provenant de plateformes de trading tierces. Les variations de la valeur et du volume des transactions sur ces plateformes, ainsi que d'éventuelles erreurs dans le calcul de l'indice, peuvent affecter les profits, les pertes, les marges et le règlement des opérations sur la plateforme de dérivés. L'exécution d'une opération sur dérivé ne constitue pas l'achat ou la vente de l'instrument sous-jacent. Le rendement d'une opération sur dérivé peut ne pas refléter celui qu'un investisseur aurait obtenu en achetant ou en vendant l'instrument sous-jacent. La méthodologie de calcul et de publication de chaque indice peut entraîner des écarts par rapport à d'autres indices accessibles au public ainsi qu'aux prix de l'instrument sous-jacent ; par conséquent, la valeur de l'indice utilisée peut différer sensiblement d'autres valeurs publiquement disponibles du prix de l'instrument sous-jacent. La composition, la méthodologie de calcul et les mesures de sécurité de chaque indice peuvent être modifiées à tout moment, sans préavis, à la seule discrétion du prestataire de données. Toute modification de la composition d'un indice ou de la méthodologie utilisée peut affecter la valeur de l'indice et entraîner des pertes ou des gains pour l'investisseur. Robinhood ne

	saurait être tenue responsable des pertes subies (directement ou indirectement) par l'investisseur du fait d'une modification de la méthodologie ou de la composition de l'indice.
Dérivés pris en charge	Il existe un risque qu'un instrument dérivé soit retiré de la cote d'une plateforme de trading de dérivés ou que cette plateforme cesse de permettre les opérations sur ce dérivé pour quelque raison que ce soit. Cela peut concerner les contrats à terme perpétuels se référant à tout type d'actif sous-jacent, y compris les actions, les ETF, les instruments de change, les matières premières, les crypto-actifs et les indices. En outre, si vous effectuez des opérations sur des contrats à terme perpétuels dont l'actif sous-jacent est un cryptoactif, veuillez noter que Robinhood ne possède ni ne contrôle le protocole ou la technologie sous-jacents régissant le fonctionnement de ce cryptoactif. Le protocole ou la technologie permettant l'existence de l'actif sous-jacent peut être modifié ou cesser de fonctionner en raison de modifications apportées à ses caractéristiques ou à ses fonctions, d'une cyberattaque ou d'événements similaires. Ces modifications peuvent inclure, sans s'y limiter, un « fork », un « rollback », un « airdrop » ou un « bootstrap ». Toute modification ou erreur affectant le protocole ou la technologie sous-jacents peut avoir une incidence sur la disponibilité et la valeur du cryptoactif sous-jacent ainsi que sur tout contrat dérivé qui y est lié, et peut entraîner une perte partielle ou totale des fonds de l'investisseur. Robinhood décline toute responsabilité quant à ces modifications du protocole ou de la technologie sous-jacents et n'assume aucune responsabilité pour les pertes en résultant. Il incombe à l'investisseur de se tenir informé de ces évolutions. Robinhood peut cesser de prendre en charge un dérivé à sa seule discrétion.
Risque spécifique à l'actif sous-jacent	Les contrats à terme perpétuels peuvent se référer à une large gamme d'actifs sous-jacents, notamment des actions, des fonds négociés en bourse, des instruments de change (forex), des matières premières, des crypto-actifs ainsi que d'autres actifs ou indices. Chacune de ces classes d'actifs peut présenter des comportements différents en matière de volatilité des prix, de liquidité, d'horaires de négociation, de formation de prix et de sensibilité aux événements de marché, y compris des différences d'horaires de négociation (par exemple, négociation continue par opposition à des horaires de marché), pouvant entraîner des écarts ou des discontinuités de prix. En conséquence, le profil de risque

	d'un contrat à terme perpétuel dépend des caractéristiques de son actif sous-jacent, et les investisseurs doivent évaluer attentivement et comprendre les risques spécifiques à cet actif avant de prendre une position sur un contrat à terme perpétuel.
--	---

Afin de protéger les clients contre d'importantes variations de prix des contrats à terme perpétuels, nous encadrons les ordres au moyen d'ordres à cours limité fixés à un niveau pouvant aller jusqu'à 1 % au-dessus ou au-dessous du dernier prix d'exécution communiqué pour le contrat à terme perpétuel concerné sur la plateforme de trading. Il est toutefois important de noter qu'il n'est pas possible d'éliminer totalement l'ensemble des risques liés aux opérations. Si l'un des risques mentionnés ci-dessus dépasse votre tolérance au risque, vous ne devez pas passer d'ordres sur des contrats à terme perpétuels.

Lieu d'exécution et procédure de règlement

Les plateformes d'exécution peuvent suspendre ou interrompre les opérations sur les contrats à terme perpétuels. Il peut s'avérer très difficile de clôturer des positions sur des contrats à terme perpétuels en cas de marché illiquide (par exemple, en l'absence ou en cas de nombre limité d'acheteurs et/ou de vendeurs). Le règlement s'effectue sur votre compte chez nous, mais nous devons au préalable procéder au règlement sur un compte ouvert à notre nom auprès de la plateforme d'exécution concernée.

Coûts directs et frais associés aux transactions

La réalisation d'opérations sur instruments financiers peut entraîner des coûts. Pour plus de détails, veuillez consulter notre grille tarifaire [ici](#). Les principaux coûts directs liés aux contrats à terme perpétuels sont les suivants :

- les frais de transaction facturés par nous-mêmes et par la plateforme d'exécution lors de l'ouverture ou de la clôture d'une position ;
- les pertes éventuellement subies pendant qu'une position est ouverte ;
- les frais de financement (funding rate) appliqués afin de maintenir le prix du contrat Perpetual proche de celui de l'actif sous-jacent ;
- les frais de liquidation appliqués en cas de liquidation.

4.3 Fonds monétaire

Qu'est-ce qu'un fonds monétaire ?

Un fonds monétaire (FM) est un fonds dans lequel les sommes investies par les investisseurs sont placées dans des titres de créance à court terme. Son objectif principal est de préserver le capital tout en générant un revenu régulier.

Un FM est généralement classé en fonction de la maturité des titres sous-jacents et du comportement attendu de la valeur liquidative (VL), qui représente la valeur nette du fonds. Un FM à court terme investit dans des titres de créance dont l'échéance maximale est de treize (13) mois et dont la maturité moyenne pondérée est de soixante (60) jours. Un FM standard investit dans des titres de créance dont l'échéance maximale est de deux (2) ans et dont la maturité moyenne pondérée est de 180 jours.

Le rendement d'un FM dépend des revenus générés par les titres de créance sous-jacents. Il est exprimé en pourcentage sur la base d'un horizon d'investissement d'un an (c'est-à-dire une estimation de l'évolution attendue de la valeur de l'investissement au cours des douze (12) mois suivants).

Risques inhérents aux fonds monétaires

Bien que les FM soient parfois considérés comme des placements à faible risque, ils ne sont pas sans risque. La valeur des titres sous-jacents peut fluctuer et il existe un risque de perte en cas de défaillance de l'émetteur des titres sous-jacents ou en cas d'insolvabilité de l'émetteur du FM. En outre, les variations des taux d'intérêt, les fluctuations des marchés et les évolutions du cadre réglementaire peuvent affecter la performance.

Lieu d'exécution et procédures de règlement

Si vous choisissez d'investir votre pouvoir d'achat dans un FM, l'ensemble de votre pouvoir d'achat sur votre compte Robinhood sera investi, y compris les montants en monnaie fiduciaire que vous

déposerez ultérieurement sur votre compte Robinhood. Vos ordres relatifs aux parts de FM (y compris ceux générés dans le cadre d'un ordre permanent) ne seront exécutés le jour même que s'ils sont reçus avant l'heure limite de traitement d'un jour de négociation. Les ordres reçus après l'heure limite de traitement sont automatiquement reportés et exécutés le jour de négociation suivant. En cas d'achat (par exemple pour acquérir d'autres instruments financiers ou des crypto-actifs disponibles sur la plateforme) ou de demande de retrait depuis votre compte, les fonds non investis seront utilisés en priorité avant toute mobilisation du pouvoir d'achat investi dans un FM.

Les intérêts commencent à courir à compter du jour où votre pouvoir d'achat est investi dans le FM et sont versés mensuellement. Sauf si vous décidez d'effectuer un retrait depuis votre compte ou de vous désinscrire du FM, les intérêts perçus seront réinvestis (c'est-à-dire utilisés pour acquérir des parts supplémentaires du FM). Robinhood, agissant en qualité de mandataire, achète des parts du FM en votre nom ; vous n'entretenez pas de relation directe avec la banque partenaire.

Après la passation d'un ordre de vente, vous devriez avoir rapidement accès aux fonds correspondants. En cas de conditions de marché défavorables, ce délai peut être prolongé. Lorsque vous choisissez de vous retirer complètement du FM, nous exécuterons en votre nom un ordre de vente portant sur l'ensemble des parts de FM que vous détenez, sur la base de la valeur liquidative du jour de négociation suivant.

Coûts directs et frais associés aux transactions

La réalisation d'opérations sur instruments financiers peut entraîner des coûts. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre grille tarifaire.

Les principaux coûts directs liés aux fonds monétaires (FM) sont les suivants :

- les frais prélevés par Robinhood sur le rendement annuel en pourcentage (APY) ;
- les frais au niveau du fonds prélevés par JP Morgan ou d'autres tiers (déduits avant le calcul de l'APY) ; et
- les éventuels frais de change.